

Avis aux organisations participantes et aux membres



Le 16 février 2011

2011-012

Lancement des types d'ordres cachés

À la suite de l'avis # 2010-030 publié le 27 septembre 2010, cet avis vous offre plus de renseignements concernant le lancement des types d'ordres non affichés, ou cachés, inscrits à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de croissance TSX (TSXV).

À compter du 1^{er} mars 2011, sous réserve de l'approbation des réglementaire des frais, les types d'ordres cachés au cours médian et cachés à cours limités de la TSX/TSXV seront disponibles et intégrés aux systèmes de registre d'ordres existants de chaque Bourse afin de d'appuyer l'interaction continue entre les ordres visibles et les ordres cachés. L'intégration de la liquidité invisible au registre d'ordres affichés le plus complet du Canada d'une manière qui préserve l'équité et l'intégrité du marché comporte des avantages remarquables pour tous les participants au marché en offrant des choix d'exécution d'ordres supplémentaires, des occasions importantes d'amélioration des prix et des économies ainsi que d'intéressants débouchés à la recherche de liquidité.

Communiqué n° 1 sur les ordres cachés – Précisions sur la mise en œuvre

Les symboles des ordres cachés à la TSX et à la TSXV seront lancés par étapes :

1. Le 1^{er} mars 2011, les symboles suivants seront autorisés pour les ordres cachés :

<u>Symbole</u>	<u>Nom</u>
BBD.B	Bombardier Inc.
COS	Canadian Oil Sands Limited
SC	Shoppers Drug Mart Corporation

2. À la suite des symboles cibles, les composantes de l'indice S&P/TSX 60 et des FNB sélectionnés seront activés pour les ordres cachés

3. Le moment de l'activation du solde des symboles de la TSX et la TSX Croissance sera déterminé à une date ultérieure en fonction des commentaires des clients et d'une évaluation des activités de négociation des types d'ordres cachés

Un avis sera émis avec préavis d'au moins une semaine avant d'activer des symboles supplémentaires au soutien des ordres cachés. Veuillez prendre note que les symboles autorisés pour la négociation cachée sont identifiés sur une base quotidienne à même le message sur la situation des symboles distribués sur les fils des données boursières de la TSX.

Droits :

À compter du 1 mars 2011, sous réserve de l'approbation réglementaire des frais, le barème des droits des titres de participation de la TSX et la TSXV sera adapté afin d'inclure les droits de transaction associés aux types d'ordres cachés. Les ordres cachés seront exclusivement soutenus au départ pour les titres se négociant à un cours de 1 \$ ou plus.

Les droits d'ordres cachés sont conçus afin d'offrir aux preneurs de liquidité l'occasion de réduire substantiellement leurs droits de transactions, tout en bénéficiant de l'amélioration des prix et de l'efficacité liées au fait d'avoir accès à des liquidités à la fois cachées et visibles, par l'entremise d'une même destination de routage et d'une seule transaction. Lors d'une exécution à l'égard d'une liquidité passive cachée, qu'il s'agisse d'un ordre caché ou affiché, un droit de 0,0010 \$ par action active sera chargé, soit une réduction pouvant aller jusqu'à 70 % des droits actifs pour les preneurs de liquidité visibles. Lors d'une exécution à l'égard d'une liquidité affichée, un ordre caché actif sera facturé à raison de 0,0035 \$ par action, un droit actif similaire à celui d'un preneur de liquidité visible.

Des droits ne seront pas facturés aux ordres cachés passifs lorsqu'ils seront exécutés à l'égard d'un ordre visible ou caché. L'admission à la négociation d'un ordre caché à la TSX/TSXV permettra de minimiser les coûts boursiers lorsqu'on recherche des liquidités de façon anonyme et de maximiser les occasions d'exécution en exposant continuellement les ordres cachés passifs au plus important bassin de flux d'ordres visibles au Canada.

Veuillez vous référer au barème des droits de négociations sur les titres de participation qui comprend tous les changements associés aux ordres cachés à compter du 1^{er} mars 2011.

Documentation sur les types d'ordres cachés :

Les documents suivants sont disponibles afin d'offrir plus de renseignements, sur les types d'ordres cachés de la TSX/TSXV :

- Fiche de renseignements sur les types d'ordres cachés – aperçu des ordres cachés de la TSX/TSXV
- Guide des liquidités cachées de la TSX/TSXV – renseignements détaillés sur les liquidités cachées et les ordres cachés
- Modalités du protocole – modalités mises à jour de STAMP et de FIX indiquant les changements apportés au protocole en raison de ces nouveaux types d'ordres disponibles depuis le 27 septembre 2010.

Afin d'obtenir des copies des documents susmentionnés, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de compte ou votre fournisseur de services à vendor_services@tmx.com. Veuillez trouver ci-joint un tableau indiquant les entrées d'ordres et les changements apportés aux modalités des flux de données associés au communiqué n° 1 sur les ordres cachés.

Communiqué n° 2 – Ordres cachés

Les améliorations ci-dessous qui offrent une valeur supplémentaire aux clients utilisant les ordres cachés de la TSX/TSX devraient être disponibles pour tests externes en « GTE » d'ici la fin mars 2011 et à être mises en œuvre lors du deuxième trimestre de 2011 :

- Introduction d'une quantité minimale optionnelle afin de préciser un lot d'exécution minimal pour les ordres médians. Cette caractéristique aidera à réduire l'impact sur les marchés pour les ordres de grande taille et facilitera les exécutions d'ordres en blocs.
- De nouveaux numéros publics d'ordre seront générés à chaque occasion d'un « rechargement » d'iceberg et à chaque fois qu'un ordre caché reçoit une nouvelle exécution passive. Cette fonctionnalité permettra d'améliorer l'anonymat des ordres non-affiché en masquant le mode d'exécution pour tout ordre iceberg donné et tous les ordres cachés donnés
- Les ordres cachés seront activés pour les titres se négociant à moins de cinquante cents. Les médianes de ces niveaux de prix peuvent être exécutés par tranche d'un quart de cent auquel cas le dernier cours vendeur résultant de l'exécution sera toujours arrondi à la hausse à un chiffre entier à trois décimales (la tranche de négociation valide). Pour tenir compte de cette précision accrue dans les décimales, les champ de cours ont été étendus à cinq décimales.

Une fois complétée, la confirmation de la mise en œuvre et les dates « GTE » de ces améliorations seront communiquées dans un avis ultérieur.

Les mises à jour des spécifications STAMP et FIX précisant les changements au protocole découlant des améliorations qui précèdent sont maintenant disponibles et peuvent être demandées par l'entremise de vendor_services@tmx.com. Veuillez trouver ci-joint un tableau détaillant les changements aux spécifications des entrées d'ordre et des fils de données liés à ces modifications.

Veuillez contacter votre gestionnaire de compte TMX pour toute question ou commentaire reliés aux types d'ordres cachés TSX/TSXV.

Jeff Foster	(416) 947-4229
Andrew Grovestine	(416) 947-4798
Monika Marciova	(416) 947-4534
Olga Trofimova	(416) 947-4355

Formatted: French (Canada)

À propos de Groupe TMX (TSX-X)

Les filiales clés de Groupe TMX exploitent des marchés au comptant et dérivés pour diverses catégories d'actifs dont les actions, les titres à revenu fixe et les produits de l'énergie. La Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, la Bourse de Montréal, la Natural Gas Exchange, la Boston Stock Exchange (BOX), Shorcan, Equicom et d'autres sociétés du Groupe TMX offrent des espaces de négociation, des services de compensation, des produits de données et d'autres services à la communauté financière mondiale. Groupe TMX a son siège social à Toronto et des bureaux à Montréal, à Calgary et à Vancouver. Pour plus de renseignements sur Groupe TMX, visitez notre site Web au www.tmx.com.

Une version anglaise de cet avis est disponible sur notre site Web à l'adresse www.tmx.com.
An English version of this notice is available on our web site at www.tmx.com.

Suivi des modifications
Modifications de mise en page ou clarifications des barèmes existants
Modifications déjà annoncées le 27 janvier 2011, avis n° 2011-005
Modifications reliées aux ordres cachés

Barème de droits de négociation sur les actions
En vigueur le 1^{er} mars 2011

Droits d'installation ponctuels pour les nouvelles organisations participantes et les membres

Bourse de Toronto	Droits
Droit d'admission :	5 000 \$
Droit d'inscription (demandeur négociant) :	60 000 \$
45 000 \$ du droit d'inscription seront appliqués comme crédit sur les frais de négociation de la première année	
Droit d'inscription (demandeur non-négociant) :	15 000 \$
45 000 \$ seront appliqués comme frais de mise à jour du droit d'inscription avec l'activation d'un numéro de négociation d'OP	
45 000 \$ du droit d'inscription de mis à jour seront appliqués comme crédit sur les frais de négociation de la première année	

Bourse de croissance TSX	Droits
Droit d'admission :	1 000 \$
Droit d'inscription (demandeur négociant) :	30 000 \$
22 500 \$ seront appliqués comme crédit sur les frais de négociation de la première année	
Droit d'inscription (demandeur non-négociant) :	7 500 \$ plus TPS
22 500 \$ seront appliqués comme frais de mise à jour du droit d'inscription avec l'activation d'un numéro de négociation d'OP	
22 500 \$ du droit d'inscription de mise à jour seront appliqués comme crédit sur les frais de négociation de la première année	

Droits de négociation (en fonction du volume, sauf si stipulé autrement)

Bourse de Toronto	Droits
Droit de base :	1 500 \$ par mois par organisation participante
Transactions d'ouverture :	0,0030 \$ / action / côté jusqu'à un maximum de 30,00 \$ par côté Les frais mensuels sont plafonnés à 100 000 \$ par organisation
Transactions à exécution garantie (TEG) :	0,003 \$ / action / côté jusqu'à un maximum de 90,00 \$ par côté
Clôture de marché (CDM) :	0,003 \$ / action / côté jusqu'à un maximum de 30,00 \$ par côté
Séance étendue :	0,001 \$ / action / côté
Mainteneurs de marché :	S'applique aux titres dont ils ont la charge
Titres à cours élevés	Droit de 0,0033 \$ par action active Crédit de 0,0033 \$ par action passive
Titres à faibles cours	Droit de 0,0003 \$ par action active Crédit de 0,0003 \$ par action passive
- Aucun droit pour les transactions d'ouverture - Les transactions de CDM et de séances étendues sont facturées au tarif normal - Les crédits nets des mainteneurs de marché seront appliqués en compensation des autres frais de négociation de la firme et tout crédit résiduel sera remboursé à la firme - Les droits nets des mainteneurs de marché selon le barème actif/passif seront plafonnés à 0,00 \$ par symbole, jusqu'à un maximum de 20 000 \$ par symbole	

- Les mainteneurs de marché des FNB recevront un crédit supplémentaire de 0,001 \$ par action passive pour aider à contrebalancer les frais de négociation encourus pour les activités proactives de couverture des FNB
- **Droit par action active des titres à prix élevés est réduit à 0,0010 \$ si celles-ci sont négociées en fonction d'un volume d'ordre caché passif.**

Annulations d'une garantie d'exécution minimale (GEM) : 100 \$ par annulation
Facturé au participant qui est responsable de l'annulation d'une transaction GEM

GEM et exécution de lots irréguliers : 0,0039 \$ par action pour les titres à cours élevés
0,0010 par action pour les titres à faibles cours
S'applique aux transactions exécutées contre le service d'exécution garantie du mainteneur de marché

Conditions spéciales de règlement : 0,001 \$ / action / côté jusqu'à un maximum de 100,00\$ par côté

Les valeurs mobilières ci-dessous sont exclues du calcul des frais du marché en continu après ouverture et sont facturées comme suit :

Droits/Bons de souscription : Côté actif – 1/40^e de 1 % de la valeur de la transaction – maximum de 50 \$ / transaction, droit minimum 0,50 \$ / transaction
Côté passif – Aucun frais
Transactions croisées intentionnelles et transactions d'ouverture – 1/80^e de 1 % de la valeur / côté jusqu'à un maximum de 50 \$ / transaction

Billets/Déventures : 0,10 \$ par 1 000 \$ de valeur / côté

Titres convertibles : Chaque transaction (incluant les transactions croisées intentionnelles) est facturée à un tarif fixe de 2,00 \$ / côté

Bourse de croissance TSX Droît

Droit de base : 750 \$ par mois par membre
Transactions d'ouverture : 0,0012 \$ / action / côté jusqu'à un maximum de 60,00 \$ par côté
Les frais mensuels sont plafonnés à 55 000 \$ par organisation

Bourse de Toronto et Bourse de croissance TSX Droits du marché continu après l'ouverture

Barème des titres à faible cours : Transactions sur le marché continu après l'ouverture pour tous les titres de la TSX/TSXV dont le cours de négociation est inférieur à 1 \$:

Droit de 0,0003 \$ par action active¹
Crédit de 0,0001 \$ par action passive¹

¹ Applicable seulement aux actions normales actives et passives du **marché continu après l'ouverture**.

Barème des titres à cours élevé : Transactions sur le marché continu après l'ouverture pour tous les titres de la TSX/TSXV dont le cours de négociation est égal ou supérieur à 1 \$:

Droits pour demander de la liquidité ^o	Droit / Action
Volume mensuel actif : $X \leq 125$ M d'actions ¹	0,0037 \$
Volume mensuel actif : $125 \text{ M} < X \leq 250$ M d'actions	0,0035 \$
Volume mensuel actif : $X > 250$ M d'actions	0,0033 \$
Volume actif négocié en fonction du volume d'ordres cachés	0,0010 \$

Crédit pour fournir de la liquidité ⁹	Crédit / Action
Volume mensuel passif : X ≤ 125 M d'actions ⁹	0,0029 \$
Volume mensuel passif : 125 M < X ≤ 250 M d'actions	0,0030 \$
Volume mensuel passif : X > 250 M d'actions	0,0031 \$

⁹ Les seuils de volume sont calculés sur le volume d'activité facturé pour des transactions sur le marché continu après l'ouverture.

³ Le taux pour la catégorie de clients admissibles à une récompense de TMX ne s'applique que quand les critères d'admissibilité du programme de récompenses sont satisfaits

- Au moins 80 % de tous les volumes exécutés, **incluant les volumes d'ordres cachés**, sur l'ensemble des marchés boursiers au Canada doivent l'être sur TMX.
- L'admissibilité à cette catégorie de récompenses est basée sur le fait que les seuils de négociations ont été atteints au cours de la période des six mois précédents. L'escompte de taux pour la catégorie des récompenses de clients sera calculé et cumulé mensuellement et payé à l'origine au terme des six premiers mois, et par la suite sera versé mensuellement, sous réserve du maintien de l'admissibilité.

- Les ordres Jitney ne sont pas facturés selon le volume des transactions sur le marché continu après l'ouverture. Ils sont facturés selon les droits de base.
- Lorsque la liquidité est fournie par la portion non divulguée d'un ordre iceberg durant le marché continu après l'ouverture, le crédit est plafonné à 0,0002 \$ par action pour les titres dont le cours par action est de 1 \$ ou plus et plafonné à 0,000 \$ pour les titres dont le cours par action est inférieur à 1 \$ pour le volume non divulgué.
- Le volume non divulgué d'un ordre iceberg, **le volume d'un ordre caché et le volume négocié en contrepartie du volume d'un ordre caché** et le volume d'un ordre Jitney ne sont pas inclus dans le calcul des seuils de volume pour les négociations sur le marché en continu après l'ouverture.
- **À l'échelle de l'organisation**, tout crédit net du marché en continu après l'ouverture sera **premièrement** appliqué en compensation des autres frais de négociation de la firme. **Tout crédit net restant sera versé à l'organisation.**

Plateforme d'impression croisée :

GRATUITE

Les transactions croisées involontaires sont facturées selon les droits du marché en continu après l'ouverture

Opérations croisées hors circuits :

GRATUITES

Opération de base, CMPV, opération conditionnelle, opération de séance boursière spéciale, opération interne croisée

NEX

Droits

Transactions

0,0005 \$ / action / côté
3,00 \$ par côté minimum / 50,00 \$ par côté maximum

Programme d'inscription incitatif de la Bourse de croissance TSX

Pour les précisions concernant le Programme d'inscription incitatif de la Bourse de croissance TSX, veuillez vous référer à [l'Avis aux organisations participantes et aux membres #2008-011](#)

Programme Fournisseur de liquidité électronique (FLE) de la Bourse de Toronto

Négociations de marché en continu post-ouverture pour tous les titres de la TSX spécifiés par la TSX pour les FLE pré-approuvés qui se qualifient dont le prix de négociation par action est égal ou supérieur à 1 \$:

Droit de 0,0033 \$ par titre actif²
Crédit de 0,0032 par titre passif²

² S'applique uniquement aux actions ordinaires **négociées continuellement**. Les seuils de volume sont calculés sur le volume d'activité généré par le FLE pour des transactions sur le marché en continu post-ouverture.

Les ordres cachés sont exclus du programme de fournisseur de liquidités améliorées (ELP) et des critères de qualification et sont facturés aux taux du type d'un ordre caché. Les frais par titre actif des titres participants à prix élevé sont réduits à 0,0010\$ s'ils sont négociés contre le volume d'un ordre caché.

Chaque FLE individuel dans une organisation participante, ou son client pour l'accès direct au système de négociation, doit être pré-qualifié par Groupe TMX sur la base de son expérience établie en matière de négociations électroniques à haute fréquence. Lorsqu'il est pré-qualifié, chaque client d'accès direct au système de négociation des organisations participantes qui entreprend des négociations ou les courtiers des organisations participantes peuvent se voir attribuer une identité unique de négociant admissible aux FLE. Les droits FLE ci-haut s'appliqueront individuellement à chaque FLE pré-qualifié ayant négocié passivement des titres admissibles aux FLE dans une proportion d'au moins 65 % avec une moyenne quotidienne minimale de 500 000 actions passives provenant de 25 titres admissibles aux FLE ou plus par mois. La participation au programme FLE est assujettie à une entente avec les abonnés.

La Bourse de Toronto et la Bourse de croissance TSX – Types d'un ordre caché (médian, limite cachée)

Le volume d'un ordre caché pour tous les titres participants de la TSX et la TSXV sont exclus du calcul de frais de marchés post ouverture.

▲ Pour les ordres cachés dont le prix de négociation par action est de 1 \$ ou plus :

Formatted: French (Canada)

▲ **Prendre de la liquidité cachée** Frais de 0,0010 \$ par titre actif contre le volume d'un ordre caché
Prendre de la liquidité affichée Frais de 0,0035 \$ par titre actif contre le volume d'ordre affiché

Formatted: French (Canada)

Offrir de la liquidité cachée **GRATUIT** - aucun frais ni rabais pour les titres passifs

Autres frais

Formatted: French (Canada)

Produit	TSX	TSXV	TSX et TSXV
Connectivité (LANX)			Aucun frais ¹⁰
Nouvelle certification STAMP / FIX			3 000 \$
Installation – sessions groupées			500 \$ par groupe
Transmission de données (TBF / CBF) :			
Organisation participante/Membre ¹⁰	9 000 \$ par mois	6 000 \$ par mois	12 500 \$ par mois
Fournisseur ¹¹	10 000 \$ par mois	6 500 \$ par mois	14 500 \$ par mois
Données additionnelles			600 \$ par port
Droits de base pour les tests de fin de semaine			2 500 \$ par test
PET uniquement			2 000 \$ par mois

¹⁰ Le fournisseur et l'organisation participante devront payer les droits de l'entreprise de télécommunications.
¹¹ Pour une installation standard comprenant deux ports, limite de 2 connexions par port

Tous les montants sont en dollars canadiens et assujettis aux taxes en vigueur

Formatted: French (Canada)

Avis aux organisations participantes et aux membres

Types d'un ordre caché –communiqué #1 Sommaire des changements spécifiques à l'entrée d'un ordre et aux flux de données du marché

Caractéristique	Description	OE FIX	OE STAMP	Fil de diffusion	TL1	TL2	TQL1 (Flux trimestriels)	TQL2 (Flux trimestriels)
Ordre median caché	Un ordre avec autonomie préinscription complète qui exécutera seulement au médian de NBBO	Non affiché TSX (7726)=Y Indique que l'ordre est complètement non affiché TSXPegType (7723)=M Indique que l'ordre est établi au point médian Meilleur achat/vente national	Non affiché (604)=Y Indique que l'ordre est complètement non affiché PegType (597)=M Indique que l'ordre est établi au point médian Meilleur achat/vente national	Order responses: Entièrement incrypté Rapport de négociation : Non affiché (604) et PegType (597) Ajouté à du contenu privé Dernière Vente (114)= le cours arrondi sur le rapport d'opération Cours (41)= le cours non-arrondi sur le rapport d'opération Volume affiché (150) Mettre à 0 pour le côté qui est caché	Type de message A : Titre de participation : Le prix de négociation sera arrondi lorsque la transaction se fera à un prix invalide Type de message H : Cancellation de titre de participation : Le prix de négociation sera arrondi lorsque la transaction se fera à un prix invalide	Rapport de négociation : Dernière Vente (114)= le cours arrondi sur le rapport d'opération Cours (41)= le cours non-arrondi sur le rapport d'opération Volume affiché (150) Mettre à 0 pour le côté qui est caché Status des symboles : Dernière Vente (114)= le cours arrondi sur le rapport d'opération	Titre de participation : Dernière Vente le cours arrondi sur le rapport d'opération Prix cours non-arrondi sur le rapport d'opération Cancellation de titre de participation Dernière vente Le prix de négociation sera arrondi lorsque la transaction se fera à un prix invalide Prix cours non-arrondi sur le rapport d'opération	Titre de participation : Dernière Vente le cours arrondi sur le rapport d'opération Prix cours non-arrondi sur le rapport d'opération volume affiché d'achat mettre à zéro si l'ordre est caché volume affiché de vente mettre à zéro si l'ordre est caché

Formatted: French (Canada)

Formatted: French (Canada)

Formatted: French (Canada)

Formatted: French (Canada)

Ordre à cours limité caché	Un ordre avec autonomie préinscription complète qui exécutera seulement au médian de NBBO	Non affiché TSX (7726)=Y Indique que l'ordre est complètement non affiché	Non affiché (604)=Y Indique que l'ordre est complètement non affiché	Order responses: Entièrement incrypté Dernière Vente (114)= le cours arrondi sur le rapport d'opération Rapport de négociation : Non affiché (604) et PegType (597) Ajouté à du contenu privé Cours (41)= le cours non-arrondi sur le rapport d'opération Volume affiché (150) Mettre à 0 pour le côté qui est caché	Type de message A : Titre de participaton : Le prix de négocaiton sera arrondi lorsque la transaction se fera à un prix invalide Type de message H : Cancellation de titre de participation : Le prix de négocaiton sera arrondi lorsque la transaction se fera à un prix invalide	Rapport de négociation : Dernière Vente (114)= le cours arrondi sur le rapport d'opération Cours (41)= le cours non-arrondi sur le rapport d'opération Volume affiché (150) Mettre à 0 pour le côté qui est caché Status des symboles : Dernière Vente (114)= le cours arrondi sur le rapport d'opération	Titre de participation : Dernière Vente le cours arrondi sur le rapport d'opération Prix cours non-arrondi sur le rapport d'opération Cancellation de titre de participation Dernière vente Le prix de négocaiton sera arrondi lorsque la transaction se fera à un prix invalide Prix cours non-arrondi sur le rapport d'opération	Titre de participation : Dernière Vente le cours arrondi sur le rapport d'opération Prix cours non-arrondi sur le rapport d'opération volume affiché d'achat mettre à zéro si l'ordre est caché volume affiché de vente mettre à zéro si l'ordre est caché
----------------------------	---	--	---	--	---	---	---	---

Les ordres cachés éligibles	Avis pour l'éligibilité des ordres cachés pour symbole	Aucun impact	Aucun impact	Status de symboles : Non affiché accepté (605)=Y Indique si le symbole est éligible à être négocié comme ordres cachés. Status de symboles : Non affiché accepté (605)=Y Avis intrajournalier si l'éligibilité caché du symbole a changé.	Aucun impact	Status de symboles : Non affiché accepté (605)=Y Indique si le symbole est éligible à être négocié comme ordres cachés. Status de symboles : Non affiché accepté (605)=Y Avis intrajournalier si l'éligibilité caché du symbole a changé.	Aucun impact	Aucun impact
-----------------------------	--	--------------	--------------	--	--------------	--	--------------	--------------

Types d'un ordre caché –communiqué #2
Sommaire des changements spécifiques à l'entrée d'un ordre et aux flux de données du marché

Caractéristique	Description	OE FIX	OE STAMP	Fil de diffusion	TL1	TL2	TQL1 (Flux trimestriels)	TQL2 (Flux trimestriels)
Quantité minimale	La taille optimale aidera à réduire l'impact du marché sur les ordres de grande taille et facilitera l'exécution des blocs.	Quantité minimale (110)	Quantité minimale (598)	Quantité minimale (598) Ajouté à du contenu privé	Aucun impact	Aucun impact	Aucun impact	Aucun impact
Expansion décimales	Initiative entreprise pour permettre à des prix à traiter jusqu'à 5 décimales. (veuillez noter paliers de négociation resteront en exécution)	Prix numérique 1*6Digit [".," 1*5Digit]	Prix numérique 1*6Digit [".," 1*5Digit]	Prix numérique 1*6Digit [".," 1*5Digit]	Aucun impact	Prix numérique 1*6Digit [".," 1*5Digit]	Aucun impact	Aucun impact

Amélioration de l'anonymat iceberg	Caractéristique afin de minimiser la divulgation publique d'un iceberg L'attribut sera déclenché lorsque le volume affiché d'un ordre d'iceberg est enclenché et qu'il reste de l'espace sur l'ordre*	Aucun impact	Aucun impact	Rapport de négociation : Volume affiché (150) Remettre à zéro et mettre de côté pour iceberg PriorityTimestamp (178) Pas présent Assign Time priority message: Ne sera pas envoyé Ordre Cxl/un message de confirmation sera émis Type de confirmation (16) = réservé Volume (64) = Mise à jour du volume affiché Ordre numéro (40) Uniquement des numéros sont émis Ordre de numéros privé (214) Ordre de numéros originaux for les ordres iceberg IcebergRefresh (606) =Y Indique que le message réservé est le résultat d'une mise à jour d'un iceberg	Aucun impact	Rapport de négociation : Volume affiché (150) Remettre à zéro et mettre de côté pour iceberg PriorityTimestamp (178) Pas présent Assign Time priority message: Ne sera pas envoyé Ordre Cxl/un message de confirmation sera émis Type de confirmation (16) = réservé Volume (64) = Mise à jour du volume affiché Ordre numéro (40) Uniquement des numéros sont émis	Aucun impact	Rapport de négociation : Volume d'achat affiché Remettre à zéro et mettre de côté pour iceberg Volume de vente affiché Remettre à zéro et mettre de côté pour iceberg Ordre Cxl/un message de confirmation sera émis Type de confirmation = réservé Volume = Mise à jour du volume affiché Identification ordre numéro Uniquement des numéros sont émis
------------------------------------	---	--------------	--------------	--	--------------	--	--------------	--

Amélioration de l'anonymat de l'ordre caché	Caractéristique afin de minimiser la divulgation des intentions d'un ordre caché Après le premier remplissage d'un ordre caché, un numéro d'ordre public unique sera attribué à toute modification ultérieure rempli.	Aucun impact	Aucun impact	Rapport de négociation : Ordre numéro (40) Uniquement après le premier rapport Ordre de numéros privé (214) Numéro original d'ordre pour un ordre caché	Aucun impact	Rapport de négociation : Ordre numéro (40) Uniquement après le premier rapport	Aucun impact	Rapport de négociation : ID d'ordre d'achat : Unique si c'est un ordre caché ID d'ordre de vente : Unique si c'est un ordre caché
---	--	--------------	--------------	--	--------------	---	--------------	--

*L'attribut sera affecté aux ordres courts icebergs passives et re-tarifié